



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : BESANCON

Établissement : Université de Franche-Comté

Demande n° S3LI120001097

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire de l'art et Archéologie

Présentation de la mention

L'Université de Franche-Comté a maintenu une mention unique pour l'Histoire de l'art et l'Archéologie, souhaitant développer une culture générale solide en premier cycle tout en permettant aux étudiants une progressive spécialisation. Elle concerne donc aussi bien les étudiants désireux de s'orienter vers les métiers de l'archéologie que ceux qui visent les métiers du patrimoine et de la conservation. La première année (L1) est généraliste et permet une présentation large des cultures humaines européennes. La formation s'appuie donc sur un tronc commun généraliste intégrant d'emblée une consolidation des pratiques de langues et une initiation à l'informatique. Les étudiants définissent leur spécialisation par le choix des options au sein des unités d'enseignement (UE). La licence Histoire de l'art et Archéologie propose un certain nombre d'enseignements relativement techniques et offre aux futurs archéologues ou personnels de la culture la possibilité de se former sur le terrain. Des intervenants extérieurs garantissent le lien avec le monde professionnel.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	69
Nombre d'inscrits en L2	31
Nombre d'inscrits en L3	33
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	10-40 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	10-30 %
% d'abandon en L1 (échec)	51 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence Histoire de l'art et Archéologie de l'Université de Franche-Comté affiche sa volonté de cohérence et de progressivité des parcours. Elle assure d'emblée une culture générale large qui devrait permettre aux étudiants de s'orienter en connaissance de cause en L2 puis surtout en L3. La possibilité leur est offerte de bénéficier d'interventions de professionnels et d'enseignements de pré-professionnalisation. Les enseignements spécifiques sont



complétés par des enseignements de langues et une préparation au C2i. L'ensemble reste relativement léger en nombre d'heures par semestre, avec apparemment un allègement en L3. L'effectif titulaire semble en effet relativement limité compte tenu des effectifs et de la double spécialité de la licence. D'une manière générale, les données chiffrées sont lacunaires et peu exploitées. La formation se veut professionnalisante, en particulier en archéologie, mais ne peut pas donner de chiffres d'intégration des sortants. Cette licence, très cohérente dans son organisation, développe les cours magistraux en L3, là où attendrait justement une plus forte implication des étudiants. La technicité des enseignements proposés n'a pas conduit à mettre en place des outils TICE que l'on attendrait en particulier pour l'archéologie (SIG notamment). De même, il n'y a pas d'outil d'orientation active en place.

- Points forts :
 - Un parcours progressif très cohérent.
 - Une bonne intégration des milieux professionnels.
 - La licence comprend des enseignements de pré-professionnalisation.
 - De bonnes ouvertures vers une licence professionnelle et des masters sur site.

- Points faibles :
 - Le stage n'est apparemment pas obligatoire au cours de la licence.
 - L'UFR ne dispose pas de données quantitative fiables ou ne les exploite pas : on ne dispose notamment pas de données sur le devenir des étudiants.
 - Le poids insuffisant des TD en L3.
 - L'absence d'outil pédagogique (TICE).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il est important que l'UFC développe ses outils de suivi de la population étudiante et puisse travailler avec les UFR et les mentions afin d'utiliser ces données et d'orienter l'évolution des diplômes. L'obligation de stage pourrait faire l'objet d'une politique d'établissement. L'enseignement des langues sur presque trois ans devrait permettre de mettre sur pied des certifications. Il pourrait être envisagé de développer des enseignements de méthodologie universitaire au sein des licences ou plus largement au sein des UFR.